



AR5021

Désignation:

Casque antibruit pliable

Descriptif:

Cet équipement fournit une excellente protection en filtrant les bruits de hautes fréquences rencontrés auprès des machines tournantes telles que les machines d'atelier, les scies motorisées... Industrie, ateliers mécaniques, assemblage automobile, aéroports, imprimeries, cartonneries, menuiseries, B.T.P, etc.

Caractéristiques Techniques:

- Composition: Serre-tête antibruit composé de deux coquilles jaunes reliées par un arceau. Les coquilles sont munies d'oreillettes de couleur noire et dispose d'une mousse intérieure.

Principaux Atouts

- Pratique et léger.
- Bon niveau d'atténuation.
- S'adapte facilement.

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne suivante :

- EN 352-1: 2002. Protecteurs contre le bruit. Exigences générales. Partie 1: serre-tête.

Il est conforme au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie III.

Valeurs de l'affaiblissement acoustique

Valeur SNR : 32dB

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Moyenne (dB)	25.9	27.3	26.5	26.7	26.7	30.4	34.4	41.9
Ecart-type	6.7	4.6	4.5	5.1	4.2	4.0	4.6	5.1
APV (dB)	19.2	22.7	22.0	21.6	22.5	26.4	29.8	36.8